



AU FIL DES SAISONS



Fête de La Conge le 14 juin

Mai 2026
N° 32

Au fil des saisons
a été réalisé
par les membres
de la commission
Communication
et Information :

- ♦ Pascale Bompard
- ♦ Fabienne Clavier-Kaufinger
- ♦ Thomas Curfs
- ♦ Jean-Luc Magnier
- ♦ Morgane Maillard
- ♦ Patricia Maillot
- ♦ Mathilde Rosati

Graphiste
Sophie Fourré

Étampes Marne

La présentation de vos élus
Le mot du maire
pages 2 & 3

Les inscriptions scolaires
page 4

Les 100 ans de la marche Paris-Colmar
page 5

La fête de La Conge (réservation repas)
page 6

Le 14 Juillet et la fête patronale
page 7

Le rappel des horaires des travaux
jardinage et autres, la médiathèque en
ligne, infos spéciales environnement
page 8

NOS ÉLUS



Dolores GARCIA
1^{re} Adjointe
Action sociale - Vie scolaire et
périscolaire - Fêtes & cérémonies



Christian SIENKO
2^e Adjoint
Entretien et travaux des bâti-
ments communaux - Finances
- Gestion du cimetière



Patricia MAILLET
3^e Adjointe
Communication et information



Jean-Luc MAGNIER
Maire



Olivier MANESSE
1^{er} Conseiller délégué
Sport



Sébastien ÉVRARD
2^e Conseiller délégué
Entretien, travaux et voiries



Fabienne CLAVIER
3^e Conseillère déléguée
Environnement et écologie



Pascale BOMPARD
Conseillère municipale



Laurent HERBLOT
Conseiller municipal



Agnès COCHETON
Conseillère municipale



Morgane MAILLARD
Conseillère municipale



Stéphane CHAINAY
Conseiller municipal



Thomas CURFS
Conseiller municipal



Mathilde ROSATI
Conseillère municipale



Antolin BAZ
Conseiller municipal

LE MOT DU MAIRE

Le maire, Jean-Luc Magnier et le conseil municipal

J

Je tiens tout d'abord, au nom du nouveau conseil municipal et en mon nom, à vous remercier pour la confiance que vous nous avez renouvelée lors des élections municipales du 15 mars dernier. Nous saurons être à la hauteur de vos attentes et engageons d'ores et déjà les actions et investissements que nous avons ciblés dans notre programme pour ce mandat.

D'ici la fin de l'année, des travaux seront entrepris dans la résidence des Aulnes : réfection des entrées des immeubles, reprise du sentier derrière les bâtiments ainsi que des îlots centraux.

Pour notre école, nous réunirons les différents acteurs dont l'Éducation nationale, l'État, la Trésorerie principale afin de déterminer au plus juste les travaux nécessaires **pour la réfection des bâtiments scolaires ainsi que le réaménagement de la cantine.** L'objectif est de mettre en place un programme de travaux pour les années 2027-2028.

Nous commencerons à **réaménager l'ancienne ferme rue Pierre Sépard pour la transformer en atelier municipal.**

L'entretien des espaces naturels de La Conge et de la Noue-aux-Joncs sera poursuivi et de nouvelles actions pour l'environnement seront engagées.

Nous allons étudier un programme de **rénovation du gymnase** qui s'étalera nécessairement sur plusieurs années pour que les associations puissent continuer à utiliser cet équipement.

Bien sûr, comme je l'ai voulu de manière constante

Madame, Monsieur,

depuis 18 ans, nous veillerons à la parfaite maîtrise de nos finances afin de ne pas augmenter le poids de l'impôt déjà important. Le budget communal est d'ailleurs voté depuis le 28 avril sans augmentation. À l'heure où la situation économique nationale n'est guère florissante, une bonne nouvelle est toujours la bienvenue.

Des évènements printaniers et estivaux vont vous être proposés comme la Fête de La Conge le 14 juin, la fête nationale du 14 Juillet et la traditionnelle fête patronale. Je sais que vous serez nombreux à ces rendez-vous pour vivre des moments de partage, d'échanges et de convivialité.

Je profite de cette page pour remercier les employés municipaux de leur implication car ils fournissent un travail de qualité pour être à votre service.

Comme vous le voyez, notre conseil municipal est au travail et reste naturellement à votre écoute. N'hésitez pas à nous solliciter.

Il me reste, une nouvelle fois, à vous remercier pour ce mandat que vous nous avez confié pour les six prochaines années. Les élections présidentielles apporteront sans doute des changements, lesquels, je l'espère, n'impacteront pas la vie de nos communes et collectivités, essentielles à la qualité de vie de notre quotidien.

Je vous laisse à la lecture de ce n° 32, *Au fil des saisons*. Je vous souhaite un très bel été et vous dis à très bientôt lors de nos futures rencontres.

Bien à vous.

Jean-Luc Magnier

TRAVAUX ACHEVÉS

Notre lavoir, rue de Nogentel, vient d'être en partie restauré. La toiture menaçait ruine et a donc été démontée, le mur de façade a été démolit et reconstruit ainsi que la ceinture en béton sur l'ensemble des murs. C'est

l'entreprise BL Couverture qui était chargée de l'opération pour 18 700,00 €.

La protection de ce lavoir sera complétée par une grille qui sera conçue par notre service technique.



LES INSCRIPTIONS SCOLAIRES

RENTRÉE 2026 - 2027

INSCRIPTION DE VOTRE ENFANT

Le dossier est à retirer en mairie ou à télécharger sur le site officiel de la commune www.etampes-sur-marne.fr.

Il doit être déposé avant le 29 mai 2026.

DOCUMENTS À FOURNIR

- Justificatif de domicile
- Attestation sur l'honneur des parents du choix commun du lieu de scolarisation de l'enfant (et copie du jugement de divorce le cas échéant)
- Livret de famille ou une copie d'extrait d'acte de naissance
- Carte d'identité des parents
- Carnet de santé ou document attestant que l'enfant est à jour des vaccinations obligatoires pour son âge ou justifie d'une contre-indication médicale
- Éventuellement le certificat de radiation en cas de changement d'école, la dérogation accordée par le maire pour les enfants extérieurs à la commune



Jours et horaires d'ouverture du secrétariat de mairie :

- Lundi
- Mardi
- Jeudi
- Vendredi

**de 8 h 30 à 11 h 45
et de 14 h 00 à 17 h 45**

ADMISSION AVEC LA DIRECTRICE

Les admissions s'effectueront auprès de la directrice de l'école qui vous contactera après la validation du dossier d'inscription déposé complet en mairie.

Pour contacter l'école :
ce.0021585m@ac-amiens.fr



LA CONGE : QUAND LA NATURE A BESOIN D'AIDE

La Conge, espace naturel prisé des Étampois et des Étampois, traverse une période délicate. Un des signes les plus visibles de sa fragilité : **la disparition des roseaux**, éléments essentiels pour structurer les berges et préserver la faune.

Certains riverains ou usagers se permettent de bloquer les sorties d'eau afin de maintenir un niveau élevé, selon leur convenance personnelle.

Or, La Conge n'est pas un plan d'eau stagnant : c'est un milieu vivant, la circulation de l'eau est donc **indispensable** à l'équilibre écologique et le niveau doit rester bas pour garantir le retour des roseaux.

Ces interventions sauvages, aussi anodines qu'elles puissent paraître, perturbent profondément cet équilibre.

Il est donc important de le rappeler clairement : **la régulation du niveau de l'eau de la Conge relève exclusivement de la compétence des employés municipaux.**



LES 100 ANS DE LA MARCHE PARIS-COLMAR

Les marcheurs mériteront tout notre soutien et nos vifs encouragements quand ils traverseront Étampes-sur-Marne

le mardi 2 juin.

Notez bien les horaires de leur passage :

entre 13 h 40 et 15 h 15.



PARIS
COLMAR
Crédit Mutuel

100 ans
de la plus longue
épreuve au monde de

**MARCHE
ATHLETIQUE**

Du 1 au 6 juin 2026

PARIS
> Neuilly-sur-Marne
> Châteauneuf-Thierry
> Dormans
> Châlons-en-Champagne
> Pogny
> Vitry-le-François
> Mognéville
> Ligny-en-Barrois
> Neufchâteau
> Gironcourt-sur-Vraine
> Bruyères
> Plainfaing

COLMAR

Crédit Mutuel

ATHLÉ
FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME

ÉTAMPES-SUR-MARNE – Avenue Ernest Couvrecelle
MARDI 2 JUIN 13h40 – 15h15

Crédit Mutuel - RCS Strasbourg 838630335L



RÉSERVATION DE VOTRE REPAS TRAITEUR

AVANT LE 1^{ER} JUIN

6€ par personne

1 plat + 1 dessert

à régler en espèces uniquement

*Du soleil dans la cuisine
- traiteur -*

Cochez votre choix :

- Le colombo de porc,**
(le soleil des Antilles)
échine de porc, tomates,
courgettes, aubergines,
patates douces, poivrons
verts et rouges, céleri, ail,
oignons, citron et un cock-
tail d'épices.

nombre de plats :

- Le biryani,**
(spécialité indienne)
poulet, tomates, chou-
fleur, courgettes, fruits secs,
riz, sauce yaourt et lait de
coco, oignons, coriandre,
menthe, épices maison.

nombre de plats :

Dessert : flan

Indiquez (très important) :

Nombre de personnes :

Total : €

Votre nom :

.....

Votre numéro de téléphone :

.....

**Merci de déposer ce coupon
au secrétariat de la mairie.**

LA FÊTE DE LA CONGE

À vos agendas : vous avez rendez-vous le **14 juin à 10 h** devant la salle des associations pour une jolie balade à La Conge (animations prochainement finalisées) et pour partager plein de bons moments ! Après un apéritif offert par la commune et le déjeuner place de la Mairie, des artistes nous feront danser et chanter et promis, ce sera joyeux et festif ! **Tout l'après-midi**, les enfants auront à disposition **des jeux de plein air** sur la place grâce à un prestataire, *La Boite à jeux*.

Nanou et Olivier Collard, connus pour leurs créations et restaurations de vitraux, **exposeront quelques objets** décoratifs sur le site.



PROGRAMMATION DE L'APRÈS-MIDI

En première partie, **Julien Huet en solo**, accordéon et chant, avec son répertoire qui emprunte à des artistes connus du grand public et qui a l'ambition de faire chanter les Étampois et Étampois.



En seconde partie, **Jean Caron & Lunaire Affaire**, sur un registre énergique et décalé pour faire monter l'ambiance.



Vous serez très vite informés du programme complet de la journée via votre boîte aux lettres, le site internet et l'application PannneauPocket pour notamment réserver vos repas auprès du secrétariat de la mairie.



LES FESTIVITÉS DE JUILLET - AOÛT

14 JUILLET



LE LUNDI 13 JUILLET

- **Grand bal de nuit**
animé par m@t musik
place de la Mairie.
- **Retraite aux flambeaux**
à 21 h 30,
départ salle des associations
avec lampions, bâtons led
et torches.
- **Feu d'artifice**
à 23 h 30
dans le parc
de la Résidence
du château.

LE MARDI 14 JUILLET

- **Dépôt d'une gerbe**
au monument aux morts
à 15 h 30.
- **Animations pour les enfants,**
buvette gratuite,
saucissonnade et pâtisseries
offertes par la commune
de 16 h 00 à 19 h 00.
- **Stand de confiserie**
avec Géraldine.

LA FÊTE PATRONALE



VENDREDI 14 AOÛT

- 20 h 30 Soirée karaoké
animée par m@t musik

SAMEDI 15 AOÛT

- 21 h 00 Grand bal
animé par m@t musik
- Retraite aux flambeaux
21 h 30
rdv salle des associations

DIMANCHE 16 AOÛT

Journée animée par Bryan DJ Animation

- de 12 h 00 à 14 h 00
Repas animé par Izabel
- Musique et chansons
de 14 h 30 à 16 h 00
avec The Finishers
- Cabaret
avec les Romingers sisters
de 16 h 00 à 17 h 00
- Euro Dance
de 17 h 30 à 19 h 00
- Concert de Salt and pepper
de 21 h 00 à 22 h 00

LUNDI 17 AOÛT

- 14 h 00 Concours de belote
en plein air face à la buvette.
Inscription sur place
à partir de 13 h 00
au tarif de 12 € par personne

Programme, buvette & restauration proposés par le comité des fêtes
Fête foraine tout le weekend





LA RECETTE DE LA BROCANTE DE LIVRES

La brocante de livres organisée dans l'ancienne médiathèque le **19 avril** au profit du CCAS de notre commune a été couronnée de succès puisqu'elle a rapporté **la somme de 190 € !**



L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

En raison d'un congé maladie, l'agence postale communale est **fermée jusqu'au 1^{er} août inclus.**

LES HEURES DE TONTE & AUTRES TRAVAUX BRUYANTS

RAPPEL DES HORAIRES

Rappelons que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, etc.) ne peuvent être effectués que :

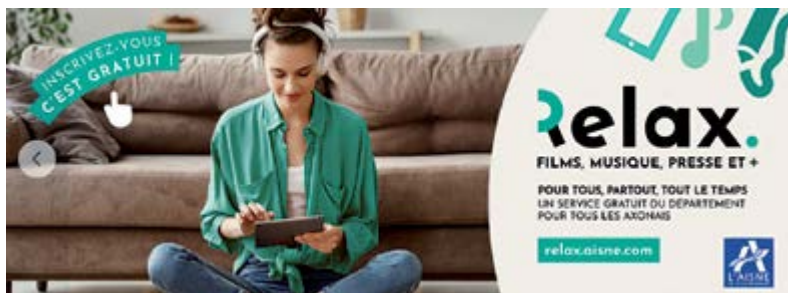
- **les jours ouvrables** de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30
- **les samedis** de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00
- **les dimanches et jours fériés** de 10 h 00 à 12 h 00

AUTRE RAPPEL

Les feux de jardin sont interdits.

LA MÉDIATHÈQUE EN LIGNE DU DÉPARTEMENT : **RELAX.AISNE.COM**

Après vous être inscrit(e), vous pouvez par exemple télécharger jusqu'à 10 films, dessins animés ou documentaires par mois. Musique, livres, mangas et presse vous sont également proposés. La sélection renouvelée chaque mois est de qualité avec notamment pour les cinéphiles un choix de films très récents **et c'est gratuit !**



LES MÉGOTS ET LES CROTTES DE CHIEN : ÇA SUFFIT !

Des mégots jetés au sol, des crottes de chien laissées sur les trottoirs ou dans les sentiers communaux, sur les chemins et dans les bosquets : ces incivilités sont quotidiennes, visibles et parfaitement évitables.

Un mégot n'est pas un déchet anodin. Il met jusqu'à douze ans à se décomposer et libère des substances toxiques dans les sols et les eaux. Quant aux **déjections canines**, elles **constituent un risque sanitaire réel**, en particulier pour les enfants, et un véritable désagrément pour les riverains et nos employés municipaux chargés de l'entretien des espaces verts.

QUELQUES VERS EXTRAITS DU POÈME MISSION

ABDELLATIF LAÂBI

Indiquez-moi un seul point
Sur la mappemonde
Où les humains ne souffrent pas.
De suite
J'y accourrai
Pour voir le miracle de mes yeux
Le humer
L'effleurer
Et au plus près de son épiscentre
Prendre mes quartiers
Le temps de m'assurer
Qu'il n'y a eu ni mirage
Ni tromperie

UN VERGER PARTAGÉ

Fin avril, dans l'espace dédié au jardin partagé, **quatre arbres fruitiers**, deux pommiers et deux poiriers, **généreusement offerts par les pépinières Carré**, ont été plantés par les agents municipaux.

Cette plantation est une manière de renouer avec l'histoire économique d'Étampes-sur-Marne, qui était pourvu de centaines de fruitiers jusqu'à la fin du 19^e siècle. **Les pommes et les poires seront à la disposition des promeneurs** mais attention ! Ce terrain n'est pas destiné aux déjections canines !

